

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

CONDUITE EN SECURITE DES GRUES A TOUR

CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES)

RECOMMANDATION 487 CATEGORIES 1 - 3

Objectifs & contexte de la certification :

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue à tour (à montage par éléments et à flèche distributrice pour la catégorie 1 et à montage automatisé pour la catégorie 3)

2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.

3. Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres en respectant les règles de sécurité (de la catégorie de grue choisie)

3.1 Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres à l'aide d'une télécommande en respectant les règles de sécurité (optionnel pour cat 1).

3.1 Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres en cabine (optionnel pour cat 3).

3.2 Réaliser les opérations de translation sur rail des grues à tour à montage automatisé en sécurité (optionnel).

4. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.

Personnes concernées :

Conducteurs de grues à tour ayant au minimum 2 ans de pratique.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Pré requis :

Être âgé d'au moins 18 ans

Bonne compréhension et expression orale de la langue française

Être apte médicalement

Expérience obligatoire du travail sur chantier

Visite médicale d'aptitude à la conduite de grue (à jour)

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des grues et engins de levage

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

Durée du stage : variable selon catégories visées

Initiale : 2 à 5 jours & Recyclage 1 à 2 jours

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia

Exercices pratiques sur plateau technique

Responsable pédagogique :

Stéphane SANGORRIN

Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Cette formation permet au participant d'obtenir une autorisation de conduite des catégories visées.

Test CACES[®] réalisés par **CONTROL FORMATION** organisme testeur certifié (certificat N° **FR082746**)

Délai et modalité d'inscription :

Inscription possible sous 48h et après validation du devis et des CGV- Hors financement CPF qui nécessite un délai minimal imposé de 15 jours

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- Connaissances générales
- Technologie des grues à tour
- Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES[®]
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues à tour
- Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- Exploitation des grues à tour
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues à tour

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérifications

- Utilisation des documents
- Mise en configuration d'exploitation, de ses équipements,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Vérification visuelle de l'état de la grue à tour
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger, Impact des conditions météorologiques, sur les manutentions prévues,
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis
- Vérifier le bon élingage d'une charge.

- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible.
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401)
- Communiquer par radio
- Utiliser correctement les aides à la conduite.
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- Maîtriser le ballant d'une charge lors de la conduite d'une grue équipée d'un dispositif anticollision ou de gestion de zone interdite.

La fin de poste

- L'arrêt en fin de travail

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande

Conduite en cabine

(*) Catégories possibles & Codes RS

1 : Grue à tour à montage par éléments, à flèche distributrice (GME) - RS6880

3 : Grue à tour à montage automatisé (GMA) - RS6936

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Date d'enregistrement : 31/10/2024 (cat 1) & 28/11/2024 (cat 3)

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 06 67 30 86 72 / 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil.s2consulting@gmail.com

S2 FORMATION, 323 route de Soule - 40390 SAINT MARTIN DE HINX

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Dax B 901 968 644

SIRET 90196864400012 - Code APE 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 40 01726 40

Certificat QUALIOPI (disponible sur demande)

Version 5 du 06/01/2025